

Commission Statuts Et Règlements

Réunion du 26/10/2022

Présents : RUIZ Michel, TEIXEIRA Tonio

Assiste, Damien TRASTET

Seniors D3 / Poule B
Conques U S 2 / Pezens USA 2
Rencontre n° 24586265 du 23/10/2022

Observation d'après match déposée par le capitaine de **Pezens 2** et sa confirmation reçue au district le 25/10/2022 à 21:16

Pour le motif suivant : « *Le joueur AUGUSTE Anthony licence n° 2546934416 a participé à la dernière rencontre de son équipe U18 R2 en ligue, cette équipe ne jouant pas ce jour ou le lendemain, il ne peut être autorisé à jouer le match Conques 2 / Pezens2 en D3* »

La commission la jugeant recevable, requalifie cette observation en réclamation conformément à l'article 187-1 des RG de la FFF et demande au club de **Conques 2 de fournir toute justification à la participation du joueur sus visé au sens de l'article 167-2 des RG de la FFF**

Les informations du club de CONQUES 2 devront parvenir au district au plus tard le Mercredi 02/11/2022

Le Secrétaire